



communiqué

Date

Le 26 janvier 1993

Pour publication

N° 19

UNE ENTREPRISE DU MANITOBA EXPORTE AU KAZAKHSTAN GRÂCE AU FINANCEMENT DE LA SEE

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada, agissant par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), appuiera une vente de matériel pour la récolte des céréales conclue par Western Combine Corporation avec la République du Kazakhstan.

Western Combine Corporation (WCC) est une filiale de Linimar Corporation, une importante entreprise d'usinage qui oeuvre dans les secteurs de l'automobile, de la machinerie agricole et de la défense. WCC, fondée en 1989, a repris le secteur des machines rotatives de Massey Combine Corporation. L'entreprise exploite des usines de fabrication à Portage La Prairie (Manitoba), où elle a son siège social, et à Guelph (Ontario). WCC est présente sur les marchés d'Europe de l'Est; elle a conclu des contrats au Kazakhstan, en Russie et en Hongrie et elle continue à rechercher des débouchés en Roumanie et en Ukraine.

L'exploitation du matériel pour la récolte des céréales, vendu à la ferme d'État Armavirskii, a commencé dès la récolte de 1992. La transaction, d'un montant de 2,61 millions de dollars US, sera financée au moyen du premier prêt accordé sur le montant maximal de 20 millions de dollars CAN qui a été approuvé pour le Kazakhstan et annoncé en juillet 1992 par le gouvernement du Canada. Elle devrait permettre de créer ou de maintenir environ 170 années-personnes d'emploi au Canada.

La SEE est une institution financière unique en son genre qui offre de l'aide spécialisée aux exportateurs canadiens pour leur permettre de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. La SEE favorise le commerce et l'investissement en fournissant des services de gestion des risques, notamment de

l'assurance et du financement, aux entreprises canadiennes et à leurs clients dans le monde entier. Elle relève du Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874